

Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2023/2024

Inscription et réinscription en CPGE cumulatif

- Vous êtes en fin de **1^{ère}** ou de **2^{ème}** année de CPGE inscrit·e en cumulatif à la Faculté des Lettres, vous sollicitez une **réinscription en cumulatif** et demandez la validation des acquis de votre année de CPGE.
- Vous devez candidater via l'application E-candidat.

<p>ADMISSION</p> <p>Du 30 mai au 10 Juillet 2023</p> <p>et</p> <p>Du 23 Août au 28 Septembre 2023</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Créez un compte sur l'application E-Candidat en tant qu'étudiant Sorbonne Université. Pour cela, vous devez avoir activé votre compte ENT.2. Choisissez le centre de candidature « <i>Faculté des Lettres - Elèves CPGE/en cumulatif ou présentiel</i> ».3. Formulez un vœu parmi les licences proposées en cumulatif - <u>hors doubles licences</u>. <p>Si vous êtes en fin de 1^{ère} année de CPGE → faites acte de candidature en L2 Si vous êtes en fin de 2^{ème} année de CPGE → faites acte de candidature en L3</p> <ol style="list-style-type: none">4. Numérisez et déposez les pièces justificatives requises pour la formation demandée.5. Transmettez votre candidature via l'application. <p>IMPORTANT : l'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p> <ol style="list-style-type: none">6. Consultez régulièrement votre messagerie électronique : la Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé·e à chacune des étapes du traitement de votre candidature.7. À réception de la notification d'admission, confirmez la proposition qui vous aura été faite en vous connectant sur l'application E-candidat.
<p>INSCRIPTION ADMINISTRATIVE</p> <p>du 26 juin au 26 Juillet 2023</p> <p>et</p> <p>23 août au 31 octobre 2023</p>	<ol style="list-style-type: none">8. Procédez ensuite à votre réinscription administrative, en suivant les indications reçues par mail après confirmation de votre admission. <p>N'oubliez pas de joindre à votre dossier toutes les pièces justificatives notamment l'attestation de la CVEC*</p>

Cas particuliers :	<ul style="list-style-type: none">- Si vous êtes admis-e, admissible ou sous-admissible au concours, vous avez la possibilité de demander par E-Candidat une 2^{de} validation d’acquis dans une autre licence (hors double licence). Le justificatif de votre résultat au concours sera à joindre à votre dossier sur E-candidat.
Liens utiles:	<ul style="list-style-type: none">- E-Candidat- Contribution Vie Etudiante et Vie de Campus- Formulaire de contact- Inscription Administrative
Droit universitaire	<ul style="list-style-type: none">- LICENCE : 170 euros